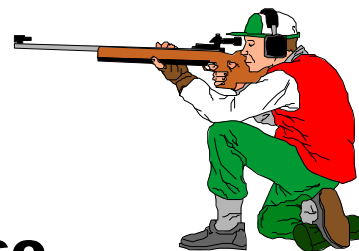


# CAMP DE TIR



## Société Neuchâteloise de Tir Sportif



### OBJECTIFS

Le camp de tir de la Société Neuchâteloise de Tir Sportif (SNTS) a pour but de faire connaître le tir aux jeunes filles et garçons du canton de Neuchâtel.

Par son leitmotiv "Apprendre pour mieux comprendre le tir" elle souhaite donner une approche au tir par le truchement d'une formation basique à 10, 25, 50 et 300 mètres, respectivement en fonction de l'âge des participants, tant au pistolet qu'à la carabine ou au fusil.

Dans ce cadre, elle souhaite attirer l'attention des jeunes sur la manière de pratiquer le tir, au même titre qu'un autre sport, mais avec des connaissances spécifiques liées à l'usage d'une arme de sport.

Pour ce faire, elle invite chacun et chacune à venir découvrir le monde du tir sportif par la connaissance des armes et de leur usage, dans un cadre doté d'instructeurs et moniteurs agréés et reconnus par J+S et la Fédération sportive Suisse de Tir.

### DIRECTIVES

Agés de 10 à 18 ans, chacune et chacun est en droit de participer au camp de tir de la SNTS, dans la mesure où il en fait la demande (Accord parental obligatoire).

Le camp de tir est ouvert à chacun pour deux participations. Au-delà, le candidat doit être membre actif d'une société de tir du canton de Neuchâtel, par laquelle il devra fournir une attestation signée du président de sa société.

Une participation financière de CHF 200.00 est demandée à chaque adhérent et pour chaque camp.

Le participant est sous la responsabilité de la SNTS et s'engage à respecter les directives émises par celle-ci.